



LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DE DOSSIER DE DEMANDE DE NATURALISATION

1. Demande de naturalisation adressée au Président de la République ;
2. Pièces d'état civil du postulant (*photos d'identité y compris*);
3. Pièces d'état civil des enfants mineurs (*photos d'identité y compris*) ;
4. Extrait du casier judiciaire, bulletin n° 3, délivré par les autorités judiciaires du lieu où le postulant a résidé pendant les 05 dernières années précédant la demande ;
5. Extrait du casier judiciaire des enfants mineurs de plus de 13 ans et attestation de fréquentation ;
6. Certificat de résidence ;
7. Attestation de régularité fiscale/et ou certificat d'imposition ou certificat de non-imposition ;
8. Quittance constatant le paiement des frais exigés (185 000 FCFA/ *requérant à payer au BCN*) ;
9. Copie de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;
10. Certificat de travail ou Registre de commerce ;
11. Tout autre document permettant d'apprécier le bien-fondé de la demande concernant (*notamment la durée de la résidence en Côte d'Ivoire et la nationalité d'origine, les résidences antérieures à l'étranger, RCCM...*).

NB : Cette liste n'est pas exhaustive, le Bureau se réserve le droit de réclamer d'autres pièces nécessaires au traitement des dossiers.

FAIRE EN DOUBLE LE DOSSIER A DEPOSER